

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 13 DÉCEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 06 décembre 2018, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	Mme Monique FERRIER
Mme Josiane HUGUET	M. Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Didier MATRAS	M. Florent MONEYRON
M. Jean-Philippe AUSSET	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Aline ROCHE	M. Bernard SAXER
M. Daniel PEYNON	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Marie-Evelyne TIZORIN	Mme Marie-France BARRIER
Mme Marie-France MARMY	M. René FAVY
M. Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Catherine MORAND	M. Daniel DUVERT
M. Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET
M. Bruno BOSLOUP	

Votaient par procuration :

M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
Mme Agnès LAVEST (à M. Didier MATRAS)
Mme Monique ROUGIER (à Mme Marie-Evelyne TIZORIN)
M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
Mme Sylvie ROCHE (à Mme Catherine MORAND)
Mme Isabelle BRACALE (à M. Thierry TISSERAND)
M. Julien THEILLIER (à M. Florent MONEYRON)
Mme Sophie CARRÉ (à Mme Élisabeth BRUSSAT)
M. Bernard FRASIAK (à Mme Marie-France BARRIER)

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : PETITE ENFANCE – ANIMATIONS JEUNE PUBLIC ET FORMATION/INFORMATION ASSISTANTS MATERNELS ET PARENTS EMPLOYEURS – ENVELOPPE BUDGETAIRE PREVISIONNELLE POUR 1^{er} SEMESTRE 2019

**PETITE ENFANCE – ANIMATIONS JEUNE PUBLIC ET
FORMATION/INFORMATION ASSISTANTS MATERNELS ET
PARENTS EMPLOYEURS – ENVELOPPE BUDGETAIRE
PREVISIONNELLE POUR 1^{er} SEMESTRE 2019**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la communauté de communes Entre Dore et Allier proposera en 2019, dans le cadre des missions du pôle accueil petite enfance :

Des animations en direction du jeune public :

- Atelier poterie chez madame Annie Bernard à Lezoux (une semaine en avril et une semaine en juin).
- Un spectacle jeune public en juillet sur deux séances.

Des temps de professionnalisation :

- Accompagnement et conseil pour les assistants maternels, de Madame Decourty, spécialiste des neurosciences chez le jeune enfant durant les séances de motricité du mois de janvier.
- En soirée le 14 février, une conférence sur la motricité libre animée par Madame Decourty.
- Deux samedis les 9 et 16 mars, initiation à la poterie pour 40 assistants maternels dans le but d'accompagner la découverte de la matière par l'enfant.
- En mai, réunion d'information/conférence sur la santé bucco-dentaire dès le plus jeune âge. Public ciblé : familles et professionnels de la petite enfance.

Un accompagnement de l'équipe du Pôle accueil petite enfance :

- Supervision par une thérapeute familiale systémique de l'association EPE63 afin d'accompagner l'équipe à gérer des situations difficiles rencontrées en permanences d'information (deuil, handicap, maladie, divorce, grossesse complexe ou non désirée). Réflexion commune sur la posture professionnelle adaptée et les limites de l'accompagnement.

Par conséquent, Monsieur le Président propose à l'Assemblée :

- D'inscrire au BP 2019 une provision budgétaire pour le 1^{er} semestre, d'un montant maximum de 1 500 euros en animation, 2 500 euros en professionnalisation et 2 500 euros en supervision d'équipe. Soit un total de 6 500 euros
- De l'autoriser à signer les conventions / Contrats.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes DECIDE, d'allouer 6500 euros maximum pour mettre en place un programme d'animations petite enfance, de formation professionnelle assistantes maternelles et de supervision d'équipe pour le 1^{er} semestre 2019, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 18 décembre 2018

Signé par Florent MONEYRON, Président.